

vouloir communiquer cette décision aux Etats parties à ces Conventions, ce qui a été fait par le Gouvernement suisse le 20 octobre dernier.

Par ailleurs, dans sa séance du 11 octobre, le Conseil exécutif de la Ligue a été mis au courant du nouveau nom et du nouvel emblème adoptés par la Société nationale de l'Iran et il a demandé au Secrétaire général de la Ligue d'en informer toutes les Sociétés nationales membres de la Ligue.

Tenant compte de ce qui précède, le CICR et la Ligue prient les Sociétés nationales de prendre acte du nouveau nom et du nouvel emblème de la Société nationale iranienne.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

H. Beer

*Secrétaire général
Ligue des Sociétés
de la Croix-Rouge*

J. Moreillon

*Directeur du Département
de la Doctrine et du Droit
Comité international
de la Croix-Rouge*

Deux nouveaux membres du CICR

L'Assemblée du Comité international de la Croix-Rouge a élu deux nouveaux membres, M. Olivier Long et M. Dietrich Schindler, qui sont entrés en fonction le 1^{er} décembre 1980.

M. Olivier Long est né à Genève en 1915. Il a fait des études de droit, de sciences économiques et de sciences politiques. Il est docteur en droit de l'Université de Paris, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, à Paris, et docteur ès sciences politiques de l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève.

Pendant la deuxième guerre mondiale, il fut membre du Secrétariat du CICR puis, en 1943, chef du Service économique à la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale, qui s'occupait des populations civiles victimes de la guerre. De 1944 à 1946, il fut délégué de cette commission à Londres, chargé des problèmes relatifs au blocus.

Entré au Département politique fédéral en 1946, M. Long fut secrétaire de la Légation de Suisse à Washington (1949-1953), puis occupa, à Berne, les fonctions de délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux (1955-1966). Simultanément il fut, de 1960 à 1966, chef de la délégation suisse à l'Association européenne de libre-échange, à Genève. A la fin de 1966, M. Long fut nommé ambassadeur de Suisse à Londres et à Malte. En novembre 1967, il fut élu directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) par les Etats membres de cette organisation, fonction qu'il remplit jusqu'en septembre 1980.

M. Long enseigne depuis 1962 à l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève. On lui doit de nombreux ouvrages sur les relations politiques et économiques internationales.

Né à Zürich, en 1924, M. Dietrich Schindler, docteur en droit, enseigne le droit international, le droit constitutionnel et administratif à l'Université de Zürich depuis 1956; il est professeur titulaire de cette chaire depuis 1964. Il a également enseigné ces mêmes matières à l'Université du Michigan (en 1961-1962), puis aux Universités de Bonn (1957-1958), de St-Gall (1962-1964), et de Bâle (1966-1970). Il est membre de l'Institut de droit international depuis 1967 et membre de la Cour permanente d'arbitrage depuis 1977. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et études sur le droit international, sur les droits de l'homme et sur le droit humanitaire.

Le Professeur D. Schindler a déjà été membre du CICR de 1961 à fin 1973. Lors de sa démission du Comité, en décembre 1973, il en fut nommé membre honoraire. Le professeur Schindler a continué de siéger à la Commission juridique du CICR et de collaborer à la *Revue internationale de la Croix-Rouge*.

Le CICR se félicite de ces nominations et se réjouit de bénéficier de la collaboration de ces nouveaux membres.